

Devenir sauveteur secouriste au travail

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ : à l'issue de la formation, vous serez capable de porter secours en cas d'accident et de participer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS VISÉS :

- * Situer le rôle du SST (sauveteur secouriste du travail) dans l'organisation des secours et de la prévention en entreprise.
- * Mettre en œuvre une protection adaptée face aux risques persistants.
- * Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- * Examiner une victime et identifier les gestes de premiers secours à appliquer.
- * Alerter les secours de façon claire et efficace.
- * Réaliser les gestes de premiers secours adaptés aux différentes situations

LES + DE LA FORMATION :

Des mises en situation en groupe, des simulations d'accidents, des entraînements sur mannequins...

Permet de valider un certificat SST, valable 24 mois + manuel complet remis en fin de formation pour agir en autonomie.

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

 Durée 2 jours soit 14 heures	 Dates Le 28 et 29 avril 2026	 Lieu VANNES	 Coût 400€HT/2jours
--	--	---	--

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :

- Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
- Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

PUBLIC VISÉ : toute personne souhaitant s'impliquer dans des actions de prévention ou amenée à exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail au sein de son entreprise.

PRÉ REQUIS : Être salarié.e d'une entreprise

ASSOCIATION **VENETIS** – 6 Rue Henri Becquerel – CP 73 – P.I.B.S – 56038 VANNES CEDEX - Tél : 02.97.54.64.70
Siret 41067874200025 – www.venetis.fr – gle@venetis.fr - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53561017556 auprès du préfet de région de BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Certificat QUALIOPi N°262107 – MAJ 02.2026

CONTENU DE LA FORMATION :

Situer le rôle du SST (sauveteur secouriste du travail) dans l'organisation des secours et de la prévention

- * Positionnement du SST dans l'organisation des secours internes et externes
- * Recensement des accidents du travail dans l'établissement et dans la profession
- * Repérage et prévention des risques professionnels

Mettre en œuvre une protection adaptée face aux risques persistants

- * Objectif de la protection lors d'un accident
- * Identification des risques persistants et des personnes exposées
- * Actions de protection à mettre en œuvre

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- * Repérage des dangers dans une situation de travail
- * Mise en œuvre d'actions simples de prévention
- * La bonne conduite à adopter en cas de risque sanitaire (Covid-19, etc.)

Examiner une victime et identifier les gestes de premiers secours à appliquer.

- * Les étapes de l'examen de la victime
- * Méthodologie d'examen et recueil des informations essentielles

Alerter les secours de façon claire et efficace

- * La chaîne des secours internes et externes dans l'établissement
- * La procédure à suivre pour favoriser l'efficacité de l'intervention
- * Les informations à communiquer dans le message d'alerte

Réaliser les gestes de premiers secours adaptés aux différentes situations

- * L'arrêt d'une hémorragie (compression manuelle, pansement compressif, garrot)
- * Désobstruction des voies aériennes (adulte, enfant, nourrisson)
- * Gestion des malaises, brûlures et plaies
- * La mise en Position Latérale de Sécurité (PLS) d'une victime et assurer sa surveillance
- * La réalisation d'une réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) avec défibrillateur

FORMATEUR :

Formateur certifié INRS, passionné par la prévention des risques et le secourisme, il met un point d'honneur à rendre les formations dynamiques, concrètes et accessibles à tous. Grâce à son expérience de terrain et à sa pédagogie participative, il aide chaque stagiaire à comprendre les enjeux de la sécurité au travail et à acquérir les bons réflexes face aux situations d'urgence. Il développe la culture de prévention au sein des entreprises et donne à chacun les moyens d'agir efficacement pour sa propre sécurité et celle des autres.

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité d'Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr / 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

ASSOCIATION **VENETIS** – 6 Rue Henri Becquerel – CP 73 – P.I.B.S – 56038 VANNES CEDEX - Tél : 02.97.54.64.70
Siret 41067874200025 – www.venetis.fr – gle@venetis.fr - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53561017556 auprès du préfet de région de BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Certificat QUALIOPi N°262107 – MAJ 02.2026

Le taux de satisfaction concernant les formations réalisées chez VENETIS Formation au second semestre en 2025 est de 93%. Le taux de recommandation est de 100% sur le second semestre 2025

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur :

- * Une alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation
- * Une utilisation de matériel professionnel : mannequins, défibrillateur d'entraînement, kits de premiers secours
- * Une approche collaborative : analyse d'expériences vécues par les stagiaires, travail en sous-groupes
- * Des supports pédagogiques visuels et structurés

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement en amont de la formation. Une grille d'autoévaluation des acquis est complétée en début et fin de formation et enfin une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.

Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPF.

Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPF.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction de votre financeur public. L'équipe Vénéti Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous : Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 7 ou Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site [France compétences](https://francecompetences.fr) : " [Quel est mon-opco ?](#) "